

COMMUNE DE CLERMONT L'HERAULT

Conseil Municipal du mercredi 21 décembre 2022 - 18 h Salle Georges Brassens - 16, boulevard Paul Bert

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 30 novembre 2022
- 2 Administration générale Revalorisation des tarifs de restauration scolaire
- 3 Finances Extension du gymnase Patrice Rebichon, salle d'haltérophilie et de musculation Révision de l'autorisation de programme
- 4 Finances Rénovation thermique de l'école maternelle Jacques Prévert Révision de l'autorisation de programme
- 5 Finances Création d'un nouveau groupe scolaire à l'avenue du stade Révision de l'autorisation de programme
- 6 Finances Restaurant et service scolaire Révision de l'autorisation de programme
- 7 Finances Espace culturel, associatif et citoyen Révision de l'autorisation de programme
- 8 Finances Requalification des places du centre ancien Révision de l'autorisation de programme
- 9 Finances Espace sportif municipal de l'Estagnol Révision de l'autorisation de programme
- 10 Finances Tribunes du stade de l'Estagnol Révision de l'autorisation de programme
- 11 Finances Etude de définition du programme de construction d'un cinéma Révision de l'autorisation de programme
- 12 Finances Budget principal de la commune Décision modificative n° 6
- 13 Administration générale Approbation du règlement Plan rénovation façades de la Communauté de communes du Clermontais et adhésion au programme de co-financement des demandes sollicitées dans le linéaire de la Commune
- 14 Administration générale Ouverture dominicale des commerces Dérogation au repos dominical pour l'année 2023
- 15 Administration générale Approbation des rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement 2021
- 16 Ressources humaines Taux applicables aux avancements de grades
- 17 Ressources humaines Modification du tableau des effectifs
- 18 Urbanisme Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section BA n° 275 dite le Square Gilbert Senes Modification de la délibération du 21 avril 2022
- 19 Informations Ressources humaines Rapport social unique Présentation synthétique
- 20 Urbanisme D. I. A. non préemptées
- 21 Information Décisions prises par Monsieur le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales